Dispositif inter-associatif

Le porteur du projet est l'ADSEA 06 Les 4 associations partenaires sont :

- * ADAPEI-AM
- * APAJH 06
- * APREH
- * UGECAM

Missions & objectifs

Offrir des solutions de répit au travers d'interventions multiples et diversifiées pour soutenir les personnes et leurs aidants tout en assurant la continuité du parcours des jeunes.

Public visé

Ce dispositif s'adresse aux :

* enfants, adolescents et jeunes
adultes de 6 à 20 ans, garçons et
filles, atteints de handicap relevant
des IME et ITEP, en situation critique
ou en passe de l'être

- * parents et aidants de ces personnes
- * aux établissements sociaux et médico-sociaux confrontés à une situation crit<u>ique</u>

contact

ADSEA 06 - Complexe de Sophia IME Le Moulin 350 allée Charles Victor-Naudin 06410 Biot

Tél: 04 97 28 84 70 dispositifrepit@adsea06.org













Dispositif inter-associatif



Le dispositif comporte 3 offres de répit coordonnées par une plateforme ressources

Plateforme Ressources

La plateforme Ressources évalue les situation orientées par la MDPH, propose et coordonne des prestations d'offres de répit et de soutien.

Cette plateforme est pilotée depuis l'IME Le Moulin à Sophia par :

- * 0,50 ETP chef de service coordonnateur
- * 0,50 ETP assistant(e) de service social
- * 0,10 ETP psychiatre
- * 0,10 ETP psychologue
- * 0,10 ETP infirmier

1. Hébergement thérapeutique temporaire

Lieu d'hébergement

Offre d'hébergement pour 4 à 6 personnes maximum, à l'ITEP Vosgelade à Vence. Ouvert * 10 week-end par an, du vendredi 17h au lundi 8h * 5 semaines de 5 jours pendant les vacances

Lieu d'apaisement

Accompagnement au bien-être, accès aux loisirs et socialisation

Cette offre de répit est encadrée par une équipe pluridisciplinaire composée de 2 éducateurs, 2 surveillants de nuit et 1 maîtresse de maison



2. Equipe mobile de répit

Accompagnement à domicile en semaine, tous les samedis, un dimanche par mois et durant les vacances scolaires. Conseils, soutiens et recherche de solution de proximité auprès des jeunes, des familles ou des établissements.

Equipe pluridisciplinaires

0,50 ETP éducateur spécialisé, 1 ETP accompagnant éducatif et social, 0,15 ETP psychologue, 0,30 ETP infirmier

3. Prestations vacances

La prestation vacances garantit l'accès aux loisirs en proposant des lieux d'accueil et/ou des séjours durant la période estivale et la moitié des petites vacances scolaires.

La recherche de prestations, la constitution et le suivi des dossiers sont assurés par l'assistant(e) de service social de la plateforme Ressources